



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
9 janvier 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Vingt-cinquième session extraordinaire

Genève, 19-23 mars 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session.
2. Organisation des travaux de la treizième session de la Conférence:
 - a) Tirage au sort du nom du pays à partir duquel sera établi l'ordre des sièges des délégations à la treizième session de la Conférence;
 - b) Questions d'organisation en suspens.
3. Préparatifs de fond de la treizième session de la Conférence:
 - Rapport du Comité préparatoire.
4. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:
 - a) Préparatifs de l'examen par la Conférence, à sa treizième session, des listes d'États figurant dans l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale;
 - b) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil;
 - c) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil;
 - d) Calendrier provisoire des réunions pour le reste de l'année 2012 et projet de calendrier des réunions pour 2013.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Conseil.

II. Annotations

Introduction

1. Dans sa résolution 63/204 du 19 décembre 2008, l'Assemblée générale a salué l'offre généreuse du Gouvernement qatarien d'accueillir la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La Conférence se déroulera du 21 au 26 avril 2012 au Centre national de Convention du Qatar à Doha.
2. La vingt-cinquième session extraordinaire du Conseil est convoquée afin de faire avancer les préparatifs concernant l'organisation et le fond de la Conférence.

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session

3. L'ordre du jour provisoire de la session figure ci-dessus.

Documentation

TD/B(S-XXV)/1

Ordre du jour provisoire annoté

Point 2

Organisation des travaux de la treizième session de la Conférence

- a) **Tirage au sort du nom du pays à partir duquel sera établi l'ordre des sièges des délégations à la treizième session de la Conférence**
4. Le Conseil devra choisir, comme il est d'usage pour l'organisation de la Conférence, le pays qui ouvrira l'ordre alphabétique pour le placement des délégations à Doha. Le nom de ce pays sera tiré au sort.
- b) **Questions d'organisation en suspens**
5. L'attention du Conseil sera appelée sur toute question d'organisation en suspens.

Point 3

Préparatifs de fond de la treizième session de la Conférence

- **Rapport du Comité préparatoire**

6. À sa cinquante-huitième session, le Conseil a établi un comité préparatoire de la treizième session de la Conférence, à composition non limitée et placé sous la présidence du Président du Conseil.
7. Le Conseil du commerce et du développement entendra le rapport du Président du Comité préparatoire et transmettra à la Conférence le texte de négociation établi en prévision de la Conférence.

Point 4

Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes

- a) **Préparatifs de l'examen par la Conférence, à sa treizième session, des listes d'États figurant dans l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale**

8. Le Conseil sera informé de toute modification du nombre des États membres de la CNUCED qui, au moment de la rédaction du présent document, était de 194.

- b) **Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil**

9. Toute demande reçue sera transmise au Conseil. Une liste actualisée des organismes intergouvernementaux autorisés à participer aux travaux de la CNUCED figure dans le document TD/B/IGO/LIST/8.

- c) **Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil**

10. Une liste des ONG autorisées à participer aux travaux de la CNUCED figure dans le document TD/B/NGO/LIST/12.

- d) **Calendrier provisoire des réunions pour le reste de l'année 2012 et projet de calendrier des réunions pour 2013**

11. Le Comité sera saisi d'un projet de calendrier pour le reste de l'année 2012 et une partie de 2013, qui sera modifié au besoin après la Conférence.

Point 5

Questions diverses

Point 6

Adoption du rapport du Conseil

12. Le Conseil voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport sur sa vingt-cinquième session extraordinaire.
